



Conseil de sécurité

Briefing sur la situation au Moyen Orient : Armes chimiques en Syrie

New York, le 7 septembre 2023

Déclaration de la Suisse lue par Pascale Baeriswyl, Représentante permanente

Madame la Présidente,

Comme la Suisse prend la parole pour la première fois ce mois-ci en sa capacité nationale, je souhaite exprimer notre gratitude à la délégation des Etats-Unis d'avoir guidé le Conseil durant le mois d'août et vous assurer, Madame la Présidente, notre plein soutien pour votre présidence.

Il y a dix ans, la Syrie adhéra à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Cette adhésion intervenait – la Haute Représentante vient de nous le rappeler, et je voudrais la remercier de son exposé - quelques semaines après l'emploi à grande échelle de telles armes dans la banlieue de Damas, notamment contre des civils, y compris les enfants. Il s'agit là de l'une des circonstances les plus dévastatrices de l'emploi d'armes chimiques.

Au cours de ces dix dernières années, les obligations découlant de la Convention ont été violées à plusieurs reprises, et quelque 25 attaques chimiques documentées par l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) ont eu lieu en Syrie. Les missions et mécanismes de ces organisations ont conclu qu'il y a des motifs raisonnables de croire que neuf de ces attaques sont attribuables au gouvernement syrien.

Parmi ses obligations en tant qu'Etat partie à la Convention, la Syrie doit fournir une coopération pleine et entière à l'OIAC. Le Conseil de Sécurité a réaffirmé à l'unanimité cette obligation dans la résolution 2118, adoptée elle aussi il y a dix ans.

Comme la Haute Représentante vient de nous le signaler, malgré de récents contacts, notamment à Beyrouth en juin dernier, l'Equipe d'évaluation des déclarations de l'OIAC reste toujours en attente de pouvoir déployer au complet ses effectifs en Syrie, et d'organiser la 25^e série de consultations avec les autorités syriennes.

La Suisse appelle à la tenue de ces consultations le plus rapidement possible. Nous appelons aussi à ce que la Syrie fournisse des réponses sur les vingt points demeurés en suspens dans sa déclaration initiale. Ces réponses sont l'une des conditions pour que la Syrie retrouve ses

droits et privilèges en tant qu'Etat partie à la Convention sur les armes chimiques. Fournir ces réponses constitue par ailleurs une obligation vis-à-vis de ce Conseil.

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite réitérer ici son entière confiance en l'OIAC, et son soutien à toutes ses missions. Leur travail est fondamental, leur intégrité et leur professionnalisme ne font pas de doute.

Depuis l'adoption de la résolution 2118, les séances régulières de ce Conseil ont servi à rappeler un enjeu central : prévenir la mise au point, la fabrication, le stockage et l'emploi des armes chimiques, et assurer leur transfert et leur destruction.

La Suisse appelle donc toutes les parties au conflit à s'abstenir d'utiliser de telles armes et à respecter leurs obligations découlant du droit international humanitaire.

Adoptée il y a dix ans, la résolution 2118 nous rappelle que « les personnes responsables de l'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne doivent répondre de leurs actes ». Leur impunité reste inacceptable aujourd'hui.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

As Switzerland takes the floor for the first time this month in its national capacity, I would like to express our gratitude to the United States delegation for guiding the Council through the month of August and to assure you, Madam President, of our full support for your presidency.

Ten years ago, Syria acceded to the Chemical Weapons Convention. This accession came – as the High Representative just reminded us, and I would like to thank her for her briefing - a few weeks after the large-scale use of such weapons in the suburbs of Damascus, also against civilians, including children. This was one of the most devastating instances of the use of chemical weapons.

Over the last ten years, the obligations arising from the Convention have been violated on several occasions, and some 25 chemical attacks documented by the UN and the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) have taken place in Syria. The missions and mechanisms of these organisations have concluded that there are reasonable grounds to believe that nine of these attacks are attributable to the Syrian government.

Among its obligations as a State Party to the Convention, Syria must provide full cooperation to the OPCW. The Security Council unanimously reaffirmed this obligation in Resolution 2118, also adopted ten years ago.

As the High Representative has just pointed out, despite recent contacts, notably in Beirut last June, the OPCW's Declaration Assessment Team is still waiting to be able to completely

deploy its staff to Syria and to organise the 25th round of consultations with the Syrian authorities.

Switzerland calls for these consultations to be held as soon as possible. We also call on Syria to provide answers to the twenty points left unresolved in its initial declaration. These answers are one of the conditions for Syria to regain its rights and privileges as a State Party to the Chemical Weapons Convention. Providing these answers also constitutes an obligation to this Council.

Madam President,

Switzerland would like to reiterate its full confidence in the OPCW and its support for all its missions. Their work is fundamental, and their integrity and professionalism are beyond doubt.

Since the adoption of Resolution 2118, the regular meetings of this Council have served as a reminder of a central issue: to prevent the development, production, stockpiling and use of chemical weapons, and to ensure their transfer and destruction.

Switzerland thus calls on all parties to the conflict to refrain from using such weapons and to respect their obligations under international humanitarian law.

Adopted ten years ago, Resolution 2118 reminds us that “those individuals responsible for the use of chemical weapons in the Syrian Arab Republic should be held accountable”. Their impunity remains unacceptable today.

Thank you.